



## Régisseur(se) des studios de répétition

### Préalable

*La NOUVELLE VAGUE de Saint-Malo* est la salle de Musiques Actuelles de la ville de Saint-Malo. Cette dernière a confié la gestion de cet établissement à l'association *Terranova* dans le cadre d'une Délégation de Service Public de 5 ans, sur la base de son projet culturel et artistique dont l'objectif est d'y assurer une politique de diffusion, de sensibilisation, d'information, de formation, de répétition et de soutien à la création en matière de Musiques Actuelles.

### Définition de l'emploi

En binôme avec son collègue Régisseur des studios de répétition et sous la responsabilité du Régisseur Général de la salle, le/la Régisseur(se) des studios de répétition gère le planning d'utilisation des studios de répétition, il ou elle accueille les musiciens les ayant réservés et maintient son parc de matériels en état de bon fonctionnement. Il ou elle doit alerter le Régisseur général s'il juge nécessaire de réparer ou de changer ce matériel.

Il ou elle participe également au suivi des résidences et à la mise en place des concerts en dehors de son temps de travail dédié aux studios.

### Horaire d'ouverture des studios de répétitions à partager avec son binôme :

Lundi : 16h / 22h  
Mardi : 16h / 22h  
Mercredi : 14h / 22h  
Jeudi : 16h / 22h  
Vendredi : 16h / 00h00  
Samedi : 14h / 22h  
Dimanche : 16h / 20h

### **Détail des principales missions confiées dans les conditions de l'emploi définies ci-dessus (liste non exhaustive) :**

#### **Actions**

Actions principales :

En collaboration étroite – donc - avec son collègue lui aussi « Régisseur des studios de répétition » et si nécessaire avec l'ensemble de l'équipe technique de la salle, il ou elle gère de manière autonome les locaux de répétitions : réservations et mise à jour des plannings, encadrement technique des utilisateurs, inventaire, entretien et maintenance des équipements, ouverture/fermeture des locaux,

Il ou elle accueille et encadre si besoin (et/ou si demandé), les musiciens en répétition : accompagnement, installation technique spécifique, tests et conseils.

## Secondaires :

Il ou elle maintient en état les studios et leur parc de matériels,

Il ou elle établit les factures et encaisse les règlements relatifs aux locations des locaux de répétition,

Il ou elle assure l'accueil du public dans la salle à partir de 16h00 pour répondre à toute demande de renseignements liés à l'activité globale de la structure. Il ou elle peut être amené à vendre des billets de concerts et abonnements pour les usagers.

## **Prospections / Suivi de tâches liés au bâtiment**

Il ou elle analyse le fonctionnement de son activité pour proposer les améliorations nécessaires / envisageables. Il ou elle se tient pour cela informé des évolutions techniques et technologiques en matière de son et pourra proposer au Régisseur Général des améliorations / évolutions du parc matériel des locaux de répétition.

Il ou elle suit sous la responsabilité du régisseur général la maintenance et le suivi du matériel.

## **Tâches lors des dates de concerts / Manifestations / Résidences**

Sous la responsabilité du régisseur général et en dehors des temps de travail affecté à l'accueil et la régie des studios de répétition, il ou elle participe à la mise en place des concerts :

- Aide à l'installation lumière
- Chargement / déchargement
- Installation du backline
- ...

## **Compétences:**

Compétences techniques liées à l'utilisation de matériel de sonorisation et d'instruments de musique.

Pratique de la musique appréciée et expérience minimum de la scène.

Sens de l'accueil du public et du travail en équipe, aisance relationnelle, rigueur

Maîtrise de l'outil informatique.

Esprit d'initiative

Disponibilité : travail en soirée, le samedi, parfois le dimanche.

Habilitation électrique appréciée

## **Conditions de travail**

CDD 12 mois / Rémunération selon la grille conventionnelle CCNEAC : Groupe 6, échelon 1, 1628,5€ brut.

Temps de travail : 35h/semaine annualisées

Horaires de travail : En fonction des plannings établis avec le Directeur de la salle et le Conseil d'Administration,

Matériel à disposition : Bureau situé au niveau des studios de répétition, poste de travail complet (ordinateur, imprimante, accessoires, connexion internet...).

## **Candidature :**

Lettre et CV à adresser par mail à [jerome.chevalier@lanouvellevague.org](mailto:jerome.chevalier@lanouvellevague.org)

Date limite de dépôt des candidatures : **05 décembre 2018.**

Prise de poste : 10 janvier 2018